

2^{èmes} Rencontres Nationales de l'Expertise Immobilière

Lyon | Cité Internationale | Centre de congrès
Jeudi 6 & vendredi 7 octobre 2016



**2 journées de formation
25 intervenants, 25 ateliers
16 heures de formation professionnelle**

**Formations à la carte ouvertes à tous les experts
de l'évaluation immobilière**

Renseignements et inscriptions en ligne sur

www.rnei.fr

04 72 49 79 11 – alexandra.martin@edilaix.com

Partenariats : Institut de droit patrimonial immobilier (IDPI) Lyon III
et Institut de formation et de recherches sur l'évaluation immobilière (IFREIM) Aix-Marseille Université.

SAS EDILAIX, activité de prestataire de formations enregistrée sous le numéro 82 69 12727 69.

Évaluation et servitudes

ref. 6-A

Pierre ABRIC, expert en évaluation immobilière, ancien notaire, membre de l'IFEI.

Détermination des valeurs locatives pour les commerces et bureaux : Pratiques judiciaires et amiables ref. 6-D

Maurice DELÉCOLE, expert en évaluation immobilière, expert près la cour d'appel de Chambéry, président d'honneur de l'IFEI, past president du comité d'application de la Charte.

Évaluation des salles de spectacles

Cinéma, théâtre, boîte-de-nuit. ref. 6-G

Denis FRANÇOIS, président de CBRE Valuation, membre CEIF Fnaim, AFREXIM, FRICS, président d'honneur de l'IFEI.
Expert REV TEGoVA.

Évaluation des cliniques et maisons de retraite ref. 6-J

Philippe MALAQUIN, expert agréé par la Cour de cassation, membre de la Compagnie des experts de justice, président d'honneur de l'IFEI.

Surfaces et pondérations dans l'expertise ref. 6-B

Jean-Yves BOURGUIGNON, géomètre-expert, membre de l'IFEI, président du groupe de travail de l'OGÉ "Estimations".
Expert REV TEGoVA.

Comment concilier BIM (maquette numérique) et expertise immobilière ? ref. 6-E

Eric MALENFER, géomètre-expert, expert près la cour d'appel de Paris, président du groupe Gexpertise.

Déjeuner

Les charges d'exploitation et leur impact sur la valeur des biens ref. 6-H

Michel JOUVENT, délégué général Apogée (Institut français du management immobilier), MRICS, membre du Conseil de l'immobilier de l'État, membre du Conseil scientifique de la Fondation bâtiment énergie.

Crédit hypothécaire et reconnaissances TEGoVA (REV et TRV) ref. 6-K

Ludovic BALZAC, expert en évaluation immobilière, responsable du pôle expertise pour le marché immobilier des notaires (Min-Not), membre de l'IFEI, CSN, MRICS
Expert REV TEGoVA.

Les normes IFRS et l'expertise immobilière

ref. 6-C

Jean-Christophe ARNOUX, expert-comptable, enseignant au centre de formation des notaires de Lyon, membre du réseau Conseilance.

Changements climatiques et évaluation des biens fonciers et bâtis ref. 6-F

Pierre REBOUILLON, docteur en sciences, expert en environnement..

Évolution de l'urbanisme et incidences sur la valeur ref. 6-I

Frédérique STREIT, expert évaluateur, dirigeante de LexisConseil, diplômée du notariat.

La financiarisation et l'expertise ref. 6-L

Stéphane IMOWICZ, président du comité d'application de la Charte de l'expertise, président d'IKORY.

18h15

Présentation de la politique de l'Etat en matière immobilière : la mission du Conseil immobilier de l'Etat (CIE) par Michel JOUVENT, délégué général APOGÉE, MIRCS, membre du CIE.

18h30

Remise du trophée de l'expertise à la personnalité de l'année 2016 par Philippe Pelletier, avocat, président du Plan bâtiment durable.
Suivi d'un cocktail offert à tous les participants par les Annales des Loyers.



8h30 à 10h30

Évaluation des bureaux et entrepôts ref. 7-A

Christian ROBINET,
directeur opérationnel de CBRE Valuation,
membre FRICS, CEIF Fnaim et IFEI.
Expert REV TEGoVA.

10h45 à 12h45

**Évaluation des fonds de commerce
et droit au bail ref. 7-D**

Stéphane PEYBERNÈS, géomètre DPLG, expert en évaluation
immobilière, expert près la cour d'appel de Versailles,
membre de l'IFEI, MRICS.
Expert REV TEGoVA.

14h00 à 16h00

**Comment évaluer un terrain pouvant
intéresser un promoteur ? ref. 7-G**

Jean-François GABILLA, ancien président de la FPI,
ancien directeur général de Bouygues Régions.

16h15 à 18h15

**Méthode d'expertise des sols
et des constructions**

Une méthode contestée mais utile ? ref. 7-J
Patrick CABANÈS, expert immobilier et foncier,
membre CNEI.

**Évaluation du foncier agricole
et les sociétés agricoles**

au regard de la loi d'Avenir ref. 7-B
Thierry NANSOT, expert foncier et agricole, expert près
la cour d'appel d'Amiens.

**Évaluation des démembrements
de propriété**

Usufruit, nue-propriété ref. 7-E
Alexandre THUREL, notaire.

Déjeuner

Évaluation du viager ref. 7-H

Patrick-Léon LOTHÉ, notaire,
délégué TEGoVA Notaires de France.

Valeur verte en immobilier et l'expert ref. 7-K

Stéphane BOUQUET, expert évaluateur,
directeur de Nexity Ywood,
membre de l'EEFIC, IFEI, ADIVbois.

**Détermination des tantièmes de propriété
et de charges en copropriété ref. 7-C**

Denis BRACHET, géomètre-expert,
secrétaire général de la CNEC.

L'expert et la fiducie ref. 7-F

Antoine HINFRAY, avocat aux barreaux de Paris et
de Bruxelles, docteur en droit, spécialiste en droit immobilier,
membre de l'IFEI.

Le contentieux de l'expertise ref. 7-I

Jean-Louis BERGEL, avocat honoraire, agrégé des facultés
de droit, professeur émérite de l'Université d'Aix-Marseille
et directeur de l'Académie de droit d'Aix-Marseille.

**Évaluation des droits de superficie
Baux à construction et baux emphytéotiques ref. 7-L**

Antoine URVOY,
notaire.

8h30 à 10h30

10h45 à 12h45

14h00 à 16h00

16h15 à 18h15

Évaluation des vignobles

Atelier en extérieur, le samedi 8 octobre (9h-14h) dans le vignoble et le chais du domaine de Corps-de-Loup
(Côte-Rôtie, Condrieu, St Joseph).

Atelier de formation **uniquement réservé aux inscrits aux Rencontres**. Nombre de participants **strictement limité à 35 personnes**.

Eric MAUGARD, expert immobilier, membre du réseau Notexpert, membre de Jurisvin, Expert REV TEGoVA.



9h à 14h



Bulletin d'inscription

Possibilité de vous inscrire en ligne sur www.rnei.fr avec paiement sécurisé



À retourner par fax au 04 72 49 76 69 ou par courrier à EDILAIX • 28 rue Denfert-Rochereau • CS 40513 • 69 702 Givors Cedex ou par courriel à alexandra.martin@edilaix.com.
En cas de pluralité d'inscrits : dupliquer ce bulletin.

Nom : Prénom :
Fonction : Organisme /société :
Adresse :
..... Code postal : Ville :
Tél : Mèl :

Attention !
Nombre
de places
limité

Oui, je m'inscris aux **Rencontres Nationales de l'Expertise Immobilière**. Je coche au dos de ce bulletin les ateliers choisis par demi-journée.
Je vous adresse le règlement par chèque à l'ordre de EDILAIX et je l'envoie à l'adresse : 28, rue Denfert-Rochereau • CS 40513 • 69702 Givors Cedex
ou par virement au Crédit mutuel : Iban FR7610278073060002032390160 Bic CMCIFR2A

- Je reçois une facture acquittée.
- Je demande une prise en charge par un organisme collecteur ; nous vous adressons une convention de formation professionnelle.

Les conditions générales de vente figurent sur le site www.rnei.fr < onglet infos pratiques < conditions générales de vente.

Date et lieu

Cachet

Signature

*L'inscription aux Rencontres ne sera effective qu'à réception du règlement.
Une facture acquittée ainsi que la convention de règlement vous seront dès lors envoyées. L'attestation de présence sera envoyée à l'issue du Rencontres nationales de l'expertise immobilière.*

→ **Je choisis deux ateliers consécutifs par demi-journée : à cocher**

JEUDI 6 OCTOBRE	MATIN		de 8h30 à 10h30 : sélectionner un atelier		MATIN	
		<input type="checkbox"/> Servitudes - ref. 6-A	<input type="checkbox"/> Surfaces - ref. 6-B		<input type="checkbox"/> Normes IFRS - ref. 6-C	
	<input type="checkbox"/> Valeurs locatives - ref. 6-D	<input type="checkbox"/> BIM et expertises - ref. 6-E		<input type="checkbox"/> Climat - ref. 6-F		
	<input type="checkbox"/> Salles de spectacles - ref. 6-G	<input type="checkbox"/> Charges d'exploitation - ref. 6-H		<input type="checkbox"/> Urbanisme - ref. 6-I		
	<input type="checkbox"/> Cliniques - ref. 6-J	<input type="checkbox"/> Crédit hypothécaire - ref. 6-K		<input type="checkbox"/> Financiarisation - ref. 6-L		

VENDREDI 7 OCTOBRE	MATIN		de 8h30 à 10h30 : sélectionner un atelier		MATIN	
		<input type="checkbox"/> Bureaux et entrepôts - ref. 7-A	<input type="checkbox"/> Foncier agricole - ref. 7-B		<input type="checkbox"/> Tantîèmes - ref. 7-C	
	<input type="checkbox"/> Commerces - ref. 7-D	<input type="checkbox"/> Démembrements - ref. 7-E		<input type="checkbox"/> Fiducie - ref. 7-F		
	<input type="checkbox"/> Terrain et promoteur - ref. 7-G	<input type="checkbox"/> Viager - ref. 7-H		<input type="checkbox"/> Contentieux - ref. 7-I		
	<input type="checkbox"/> Sols et constructions - ref. 7-J	<input type="checkbox"/> Valeur verte - ref. 7-K		<input type="checkbox"/> Droits de superficie - ref. 7-L		

→ **Je calcule le prix (TVA 20 %) :**

- Les deux journées, soit 8 ateliers : 996 € TTC, soit **830 € HT**
- La journée complète, soit 4 ateliers : 624 € TTC, soit **520 € HT**
- La demi-journée, soit 2 ateliers : 420 € TTC, soit **350 € HT**

Atelier vignobles du samedi 8 octobre : 300 € TTC soit **250 € HT**. Réservé uniquement aux inscrits du jeudi 6 ou/et du vendredi 7. Nombre de participants limité à 35 personnes. Le prix intègre déplacement, supports, dégustation & repas.

Formation professionnelle continue

→ Publics, objectifs et pré-requis

Professionnels concernés : experts immobiliers, experts fonciers, experts judiciaires, notaires, Clercs de notaires, géomètres-experts, agents immobiliers, avocats spécialisés, directeurs immobiliers, investisseurs et gestionnaires immobiliers, administrateurs de biens, ...

Ateliers de perfectionnement destinés à parfaire les connaissances techniques, juridiques, financières et déontologiques. Professionnels justifiant de trois années d'expérience.

→ Prix HT (TVA 20 %) Hors atelier Vignobles

830 € HT les deux journées, soit 996 € TTC ; 520 € HT la journée, soit 624 € TTC ; 350 € HT la demi-journée, soit 420 € TTC. Le prix comprend la formation, la documentation pédagogique remise sur place, les pauses et le déjeuner.

→ Organisateur

EDILAIX SAS, RCS Lyon 524 427 135. Activité de prestataire de formations enregistrée sous le n° 82 69 12727 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Homologation Conseil Supérieur du Notariat et du Conseil National des Barreaux. Prise en charge par les OPCA dont le FIF-PL.

→ Le comité de pilotage

Jean-Claude AZNAVOUR, expert évaluateur immobilier certifié REV, membre de l'IFEI, de l'EEFIC et de CECAAM, past president de TEGoVA France ; Pierre BAZAILLE, notaire, membre fondateur de la base immobilière PERVAL, ancien président de l'Institut notarial de droit immobilier (INDI) ; Vincent CANU, avocat à la cour de Paris, spécialiste en droit immobilier ; Stéphane PEYBERNÈS, géomètre DPLG, expert REV TEGoVA, expert près la cour d'appel de Versailles, membre de l'IFEI, RICS ; Jean-Marc ROUX, maître de conférences à Aix-Marseille Université, directeur de l'Institut universitaire de formation et de recherche sur l'évaluation immobilière, directeur scientifique des éditions EDILAIX ; Yves STERVINO, éditeur, président de la société EDILAIX, organisateur des Rencontres.

→ Inscriptions : www.rnei.fr • Conditions générales de vente : onglet "infos pratiques"

Veillez vous reporter au bulletin d'inscription figurant dans ce dépliant :

→ Par courriel

alexandra.martin@edilaix.com

avec virement bancaire

Par télécopie

au 04 72 49 76 69

avec virement bancaire

→ Par Internet

www.rnei.fr

Inscription immédiate.
Païement sécurisé.
Confirmation instantanée.

→ Par courrier

à EDILAIX

28, rue Denfert-Rochereau
CS 40513
69702 GIVORS CEDEX
avec votre règlement
à l'ordre d'EDILAIX

→ Informations utiles pour votre déplacement



www.lyon-france.com

04 72 77 69 69

Bon de réduction de la Sncf dans la limite des places disponibles envoyé avec le courrier de confirmation.
Temps d'accès : Gare de la Part-Dieu = 10 mn (tram)
Temps d'accès : Gare de Lyon Perrache = 15 mn (tram)



Réduction sur inscription en ligne sur le site
www.airfranceklm-globalmeetings.com
identifiant rnei : 27239AF

Temps d'accès : Lyon Saint-Exupéry = 35 mn (taxi)



Parking : P1 ou P2, Cité internationale (payants)

Edilaix
Société d'édition et de formation
juridiques immobilières

28 rue Denfert-Rochereau
CS 40513 • 69 702 Givors Cedex

EDILAIX, société d'édition et de formation juridiques immobilières